

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025

ASSOCIATION FÉDÉRATIVE DES EXPERTS ET CONSULTANTS DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE INTERNATIONALE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025

L'an deux mille vingt-six,
Le DATE 13 juin 2026
Vote Electronique

INTRODUCTION

Chers membres de l'association

L'AFECTI vous soumet, par la présente, un ensemble de résolutions relevant à la fois de l'Assemblée Générale Ordinaire et de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Vous êtes appelés à vous prononcer, par vote électronique à distance, sur l'ensemble des documents qui vous ont été transmis, comprenant notamment le rapport moral, le rapport financier ainsi que les propositions relatives à l'évolution de la gouvernance de l'association.

Cette consultation est ouverte du 15 juin 2026 au 25 juin 2026 ; Durant cette période, vous pouvez exprimer votre vote de manière individuelle et dématérialisée.

Les résultats de cette consultation seront recueillis, vérifiés et consolidés par le bureau de l'association à l'issue de la période de vote.

Ils feront l'objet d'un procès-verbal de constatation valant décision collective des membres de l'association.

La procédure est placée sous la responsabilité du bureau de l'association, présidé par Mr. Nabil Felah.

Cette procédure de consultation vise à garantir la participation la plus large des membres et la transparence des décisions collectives de l'association.

DEROULEMENT

Les membres de l'Assemblée Générale de l'AFECTI se sont réunis en session ordinaire, en distanciel sur convocation du Président conformément aux dispositions statutaires de l'association.

La séance est présidée par Mr. Nabil Felah, Président de l'association.

MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres, chers collègues, chers amis,

C'est avec beaucoup d'honneur, de gratitude et de responsabilité que je m'adresse à vous à l'occasion de cette Assemblée Générale 2025 de l'AFECTI.

Avant toute chose, je tiens à saluer le travail accompli depuis de nombreuses années par les équipes qui ont porté l'association avant nous, et tout particulièrement par Jonathan Dupain ainsi que l'ensemble des membres du précédent bureau et du Conseil d'Administration.

Grâce à leur engagement, leur persévérance et leur investissement bénévole, l'AFECTI a su préserver au fil du temps une identité forte, un réseau international de qualité et des valeurs humaines précieuses fondées sur la coopération, le partage d'expérience et la solidarité professionnelle.

Nous avons hérité d'une association saine, reconnue et dotée d'outils structurants importants, un site internet, des dispositifs de communication et un réseau de membres présents dans plusieurs régions du monde. Le travail réalisé ces dernières années a constitué une base solide sur laquelle nous pouvons aujourd'hui construire une nouvelle dynamique.

L'année 2025 a ainsi marqué le début d'une nouvelle étape dans l'histoire de l'AFECTI. Une étape tournée vers l'ouverture, la transmission, le renforcement du collectif et le développement de nouvelles initiatives adaptées aux réalités actuelles de la coopération internationale.

Dès les premiers mois du mandat, plusieurs projets structurants ont été engagés.

Le programme de mentorat a été lancé avec succès afin d'accompagner les consultants juniors et favoriser la transmission d'expérience entre générations d'experts.

Les pôles d'expertise sectoriels qui cherchent à renforcer les capacités collectives de nos membres et développer des synergies autour de grands enjeux internationaux.

Les "Échanges Express", un format d'échange, simple, vivant et opérationnel, permettra bientôt de recréer du lien, de favoriser les collaborations et de redonner une dynamique humaine particulièrement appréciée au sein du réseau.

Ces premières avancées démontrent une chose essentielle. Lorsque les compétences, les expériences et les énergies se rencontrent dans un esprit de confiance et de bienveillance, l'association retrouve naturellement toute sa force.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du bureau, les administrateurs et l'ensemble des adhérents qui contribuent, chacun à leur manière, à faire vivre cette association.

Le plan stratégique 2025-2028 que nous avons présenté ne constitue pas une rupture avec le passé. Il s'inscrit au contraire dans une continuité constructive, avec la volonté d'amplifier les acquis existants et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'AFECTI.

Notre ambition est simple.

Faire de l'AFECTI un espace encore plus utile, plus actif et plus visible au service des experts, des consultants et des acteurs de la coopération internationale.

Dans cette dynamique, une initiative de relance et d'ouverture des adhésions a été engagée au cours de l'année afin de permettre à d'anciens membres de renouer avec l'association et de découvrir les nouvelles orientations engagées par le bureau. Cette opération d'adhésion offerte et de réactivation du réseau a rencontré un accueil particulièrement positif et a permis d'élargir significativement notre communauté de membres.

Cette démarche répond pleinement à l'un des objectifs fixés collectivement par le Conseil d'Administration, à savoir le renforcement et la revitalisation du réseau de l'AFECTI.

L'AFECTI Océan Indien joue un rôle particulièrement important dans la fédération des experts et consultants de la coopération technique internationale résidant dans la région océan Indien. Elle contribue activement à organiser, promouvoir et valoriser une offre d'expertise multidisciplinaire à l'échelle internationale, tout en renforçant les liens humains et professionnels entre les membres de cette zone géographique.

Cette année 2025 a aussi été celle de la stabilisation de la gouvernance et de la remise en ordre de plusieurs sujets administratifs et financiers, notamment la régularisation des relations financières et la finalisation du changement de signataires bancaires qui nous a pris plus de 4 mois de bataille avec un organisme bancaire aux abonnés absents.

Je souhaite également remercier l'ensemble des membres qui continuent à faire vivre l'association par leur présence, leurs idées, leurs conseils, leurs partages d'opportunités et leur fidélité.

L'AFECTI dispose aujourd'hui d'atouts rares :

- Un réseau international
- Une diversité culturelle et professionnelle
- Une expertise de terrain.
- Une indépendance intellectuelle.
- Et surtout une capacité humaine à créer des passerelles entre les territoires, les générations et les disciplines.

Nous devons désormais transformer ces atouts en puissance collective organisée.

Le plan stratégique triennal 2025-2028 fixe cette direction. Il ne s'agit pas d'un document figé mais d'une dynamique. Une volonté de bâtir une association plus visible, plus active, plus utile et plus influente dans le champ de la coopération internationale.

Le monde traverse une période de profondes mutations géopolitiques, économiques, sociales et environnementales. Dans ce contexte, les experts et consultants ont un rôle majeur à jouer. Non seulement comme techniciens, mais aussi comme acteurs de réflexion, de médiation et de transformation.

L'AFECTI doit prendre pleinement sa place dans cette nouvelle réalité.

Je suis convaincu que les prochaines années permettront de consolider cette dynamique collective et de faire émerger de nouveaux projets ambitieux, au bénéfice de nos membres et de nos partenaires.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance, votre engagement et votre fidélité.

Continuons ensemble à faire grandir l'AFECTI.

Pr. Nabil Felah

Président de l'AFECTI.

Conseiller en stratégie auprès des gouvernements.

Expert en réformes publiques, gouvernance internationale et diplomatie de crise

RAPPORT MORAL 2025

Présenté à l'Assemblée Générale 2025

I. Une année de transition et de relance

L'année 2025 aura été marquée par une phase importante de transition institutionnelle et de redynamisation de l'association.

À la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 février 2025, un nouveau bureau a été élu à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

Composition du bureau élu :

- Nabil Felah, Président
- Jonathan Dupain, Vice-Président
- Emmanuel Lefèvre, Secrétaire général
- Amélie TRIMOULET - Secrétaire Générale Adjointe (ne s'est jamais présenté à aucune réunion du bureau)
- Stéphanie Ermini, Trésorière (Sortante)
- Pierre-Yves VICENS - Trésorier Adjoint

Cette nouvelle gouvernance s'est immédiatement attachée à stabiliser le fonctionnement administratif de l'association, clarifier certains dossiers en attente et relancer une dynamique collective.

L'année 2025 n'a pas été une année de simple continuité. Elle a constitué une année de reconstruction stratégique.

II. État de l'association et évolution des adhérents

Au 31 décembre 2025, l'AFECTI comptait 66 adhérents qui se sont acquittés de leur cotisation. Le nombre total des membres est de 440 tenant en tenant compte de l'opération : « Adhésion gratuite pour un an » que nous avons mis en place pour augmenter le nombre de nos adhérents. Le nombre total des inscrits sur dans nos listes est donc de 440 membres.

La répartition géographique des membres confirme l'ancrage international de l'association, avec une présence en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique du Nord.

Les principaux pôles géographiques demeurent :

- La France métropolitaine et ultramarine
- L'océan Indien
- Plusieurs pays africains francophones
- Des membres répartis dans différentes zones stratégiques de coopération internationale

Malgré cette diversité, le taux de renouvellement des adhésions reste un défi important. Les analyses réalisées en 2025 montrent qu'une part importante des adhérents ne renouvelle pas systématiquement leur cotisation d'une année sur l'autre.

Cette situation confirme la nécessité :

- D'augmenter l'activité concrète de l'association
- De renforcer les interactions entre membres
- De développer davantage d'opportunités professionnelles et collaboratives
- D'améliorer la visibilité et la valeur ajoutée du réseau

C'est exactement ce que nous avons entrepris selon notre plan stratégique.

III. Activités et réalisations 2025

1. Questionnaire pour connaître les besoins des membres

21 membres de l'association ont répondu à ce questionnaire soit 11,23% des adhérents.

Les résultats¹ :

- Question 1 : *Accès difficile aux appels d'offre* : 21 TS + S
- Question 2 : *Gouvernance publique* : 15 TI + I
- Question 3 : *Mentorat* : 11 oui et 10 non
- Question 4 : *Mieux se positionner* : 9 TI + I ; *Connaître les attentes des bailleurs* : 8 TI + I
- Question 5 : *Des études de cas concrets* : 14 TI + I ; *Échanges entre consultants* : 12 TI + I

Oser une analyse succincte de ces résultats en termes de non-réponses c'est d'abord formuler un certain nombre d'hypothèses qui, par ailleurs, peuvent se recouper entre elles. Celles et ceux qui n'ont pas répondu :

- N'ont pas ouvert le questionnaire ;
- Ont considéré qu'ils n'étaient pas concernés ;
- Ont pensé que ce questionnaire ne servait à rien et ne ferait pas avancer leur situation ;
- Ont laissé passer le délai pour répondre ;
- Ont considéré que le questionnaire était mal fait ;
- N'ont pas pu répondre matériellement ;
- N'ont pas voulu livrer des informations professionnelles personnelles à des personnes qu'ils ne connaissaient pas.

Malgré le petit nombre de réponses obtenues il est clair que, pour celles et ceux qui ont répondu, le problème majeur demeure un accès difficile aux appels d'offre ou dit autrement et de manière plus crue et plus directe de trouver du travail.

2. Mise en place du programme de mentorat

Le lancement du [programme de mentorat](#) constitue l'une des réalisations majeures de l'année 2025.

Quinze membres mentors se sont proposés comme mentors et dix ont demandé à être accompagnés par un adhérent senior doté d'une solide expérience.

Ce programme vise à :

- Accompagner des consultants juniors
- Favoriser la transmission d'expérience
- Structurer des parcours d'accompagnement
- Renforcer les liens intergénérationnels entre experts

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la vision stratégique portée par le nouveau bureau.

¹ TS = Très Souvent ; S = Souvent ; TI = Très Important ; I = Important.

3. *Création des pôles d'expertise sectoriels*

L'année 2025 a également permis d'engager une réflexion sur la structuration de [pôles d'expertise sectoriels](#).

Ces pôles ont pour objectif de :

- Regrouper les compétences des membres
- Favoriser les réponses collectives aux appels d'offres
- Renforcer les capacités d'intervention stratégique de l'association
- Développer des synergies opérationnelles

Plusieurs thématiques ont commencé à émerger autour de la gouvernance publique, du développement durable, de la coopération institutionnelle et des stratégies de transformation.

Pour autant, et malgré un appel à candidatures en date du 20 mars, aucune demande organisée et personnalisée émanant de membres de l'association n'est apparue. Une première et rapide analyse de notre part nous amène à penser que l'obstacle principal à cette dynamique est l'absence de connaissances des membres entre eux tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. C'est donc sur cette connaissance des membres entre eux qu'il nous faut, de multiples manières, porter notre effort.

4. *Les "Échanges Express"*

Les "[Échanges Express](#)" constitueront une innovation qui nous le souhaitons sera appréciée des membres.

Ce format court, opérationnel et interactif permet :

- Des échanges rapides entre experts
- Le partage d'expériences de terrain
- L'identification d'opportunités de collaboration
- La création d'une dynamique collective plus vivante

5. *Communication et outils digitaux*

Le site internet de l'association et les outils de communication ont continué à jouer un rôle central dans la vie de l'AFECTI.

L'outil Brevo a notamment permis :

- L'envoi régulier de newsletters
- La diffusion des informations institutionnelles
- L'animation du programme de mentorat
- Le maintien du lien avec les adhérents

Un travail de consolidation des bases de données adhérents a également été mené afin d'améliorer la qualité des communications et la fiabilité des listes de diffusion.

6. Tableau de synthèse des principales réalisations 2025

Domaine	Réalisations 2025	Résultats observés
Adhérents	Développement de la communauté AFECTI	66 adhérents cotisants au 31 décembre 2025. 440 membres inscrits dans la base de données grâce à l'opération « Adhésion gratuite pendant un an ».
Implantation internationale	Consolidation du réseau	Présence confirmée en France, dans l'océan Indien, en Afrique francophone, au Moyen-Orient et en Amérique du Nord.
Questionnaire adhérents	Identification des besoins prioritaires	21 réponses recueillies. Les principales préoccupations concernent l'accès aux appels d'offres, le développement des missions, la gouvernance publique, le mentorat et les échanges de pratiques professionnelles.
Programme Mentora	Lancement du programme de mentorat AFECTI	10 mentors mobilisés et 15 mentorés accompagnés. Création d'un dispositif structuré de transmission d'expérience entre consultants seniors et juniors.
Pôles d'expertise sectoriels	Réflexion engagée sur la structuration des expertises	Identification de plusieurs thématiques prioritaires : gouvernance publique, développement durable, coopération institutionnelle et stratégies de transformation.
Travail collaboratif	Développement des synergies entre membres	Poursuite des réflexions visant à favoriser les réponses collectives aux appels d'offres et la coopération entre consultants.
Échanges Express	Création d'un nouveau format d'animation du réseau	Conception d'un format court permettant le partage d'expériences, l'identification d'opportunités et le renforcement des liens entre adhérents.
Communication	Renforcement des outils de diffusion	Utilisation de Brevo pour les newsletters, la diffusion des informations institutionnelles et l'animation du mentorat.
Base de données adhérents	Fiabilisation des informations membres	Travail de consolidation et de mise à jour des données afin d'améliorer la qualité des échanges et des communications.
Plan stratégique 2025-2028	Mise en œuvre des premiers chantiers prioritaires	Lancement effectif du mentorat, préparation des pôles régionaux, création des Échanges Express et structuration des outils collaboratifs.
Enjeu identifié pour 2026	Fidélisation et engagement des adhérents	Nécessité de renforcer les services proposés, les opportunités professionnelles, les interactions entre membres et la valeur ajoutée du réseau.

IV. Gouvernance et organisation

L'année 2025 a été marquée par plusieurs difficultés administratives liées notamment au changement de signataires bancaires.

Après plusieurs mois de démarches et de relances, la situation a pu être régularisée au cours du second semestre 2025 grâce à la coopération des différentes parties concernées.

Cette étape était essentielle afin de sécuriser la gestion administrative et financière de l'association.

Le bureau a également engagé une réflexion de fond sur :

- La modernisation de la gouvernance
- L'implication des administrateurs
- La structuration du fonctionnement interne
- L'amélioration du pilotage stratégique

V. Perspectives 2026-2028

Le plan stratégique triennal présenté par le Président fixe plusieurs grandes orientations :

- Développement du mentorat
- Structuration des pôles d'expertise
- Renforcement des partenariats
- Développement international
- Diversification des financements
- Organisation d'un rendez-vous annuel de l'AFECTI
- Création du Prix Stéphane Hessel
- Montée en puissance du réseau d'experts

L'objectif est clair.

Faire de l'AFECTI une plateforme internationale d'expertise, de coopération et d'influence capable de fédérer des consultants de haut niveau autour de projets à fort impact.

RAPPORT FINANCIER 2025

Présenté par Stéphanie Ermini

I. Synthèse financière de l'exercice 2025

- Les recettes de l'AFECTI Internationale s'élèvent à 2 520 €
- Les dépenses totales s'élèvent à 1 847,29 €
- Le résultat de l'exercice est positif à hauteur de 262,71 €
- Le solde de trésorerie au 31 décembre 2025 atteint 14 511,88 €

Dans un contexte de transition et de réorganisation, l'association a maintenu une situation financière saine et stable.

II. Principales dépenses de fonctionnement

Les dépenses 2025 se répartissent principalement autour de quatre postes :

Services digitaux et hébergement

- Hébergement Ethersys : 432 €
- Outils de communication Brevo : 324 €

Frais financiers

- Monetico : 244,80 €
- Commissions CB : 30,69 €
- Frais de tenue de compte : 79,80 €

Reversement AFECTI OI

- Régularisation 2023-2024 : 696 €

Cette régularisation financière permet de clôturer les exercices antérieurs dans le respect des engagements conventionnels entre les deux structures.

III. Recettes et adhésions

Les recettes proviennent exclusivement des cotisations des membres.

Répartition 2025 :

- AFECTI Internationale : 2 520 €
- AFECTI OI collectées : 580 €
- Total cotisations collectées : 3 100 €

La carte bancaire demeure le moyen de paiement majoritaire, confirmant la pertinence des outils digitaux mis en place ces dernières années.

IV. Situation de trésorerie

La trésorerie de l'association demeure solide.

Le niveau des réserves financières permet :

- D'assurer les dépenses courantes
- De sécuriser les outils numériques
- D'envisager le développement progressif des nouveaux projets stratégiques

Les charges fixes annuelles restent maîtrisées et compatibles avec les ressources actuelles de l'association.

Évolution du bureau de l'AFECTI

Évolution du Bureau de l'AFECTI

L'Assemblée Générale Extraordinaire est appelée à se prononcer sur les évolutions suivantes concernant la composition du Bureau de l'association :

- 1. La prise d'acte de la démission de la Trésorière ;**
- 2. La prise d'acte de la démission de la Secrétaire Générale Adjointe ;**
- 3. La mise à jour de la composition du Bureau ;**
- 4. L'élection ou la désignation des personnes appelées à pourvoir les postes devenus vacants.**

Le Président informe l'Assemblée que Madame Stéphanie Ermini a présenté sa démission de ses fonctions de Trésorière de l'AFECTI.

Cette décision est motivée par l'importance de ses responsabilités professionnelles ainsi que par des contraintes familiales, qui ne lui permettent plus de consacrer le temps nécessaire à l'exercice de cette fonction dans les conditions qu'elle souhaite.

L'Assemblée remercie sincèrement Madame Stéphanie Ermini pour son engagement, sa rigueur et la qualité du travail accompli au service de l'association durant son mandat de Trésorière.

En conséquence, l'Assemblée est appelée à constater la vacance du poste de Trésorier(ère) et à procéder à la désignation d'un nouveau Trésorier ou d'une nouvelle Trésorière ou, le cas échéant, à confier provisoirement l'exercice des missions afférentes à cette fonction à un membre du Bureau ou du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions statutaires de l'association.

À défaut de candidature et afin de garantir la continuité du fonctionnement administratif et financier de l'association, l'Assemblée autorise le Président à assurer, à titre transitoire, la supervision et le suivi des missions relevant de la trésorerie jusqu'à la désignation d'un nouveau Trésorier ou d'une nouvelle Trésorière.

Le Président informe l'Assemblée également que Madame Amélie Trimoulet a fait part de sa volonté de mettre fin à ses fonctions de Secrétaire Générale Adjointe.

Cette décision résulte de contraintes professionnelles importantes ainsi que d'une indisponibilité prévisible dans les mois à venir, ne lui permettant plus d'assurer pleinement cette mission bénévole.

Le Président rappelle par ailleurs que l'AFECTI poursuit la mise en œuvre de son Plan Stratégique 2025-2028, marqué notamment par le développement du programme Mentora, la création des pôles régionaux, le lancement des échanges express et la mise en place d'une stratégie de développement des ressources de l'association.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'adapter la composition du Bureau afin de garantir la continuité des missions engagées et de renforcer les capacités opérationnelles de l'association.

L'Assemblée est ainsi invitée à se prononcer sur :

- La constatation de la vacance du poste de Secrétaire Général Adjoint ;
- Le renouvellement ou la désignation d'un Trésorier ou d'une Trésorière ;
- Toute mesure permettant d'assurer le bon fonctionnement du Bureau et la poursuite des objectifs fixés par le Plan Stratégique de l'AFECTI.

Décisions soumises au vote

Après délibération, l'Assemblée Générale Extraordinaire est appelée à adopter les résolutions suivantes :

- 1. Prise d'acte de la démission de Madame Amélie Trimoulet de ses fonctions de Secrétaire Générale Adjointe ;**
- 2. Constatation de la vacance du poste de Secrétaire Général Adjoint ;**
- 3. Élection ou renouvellement du Trésorier ou de la Trésorière de l'association ;**
- 4. Mise à jour de la composition du Bureau de l'AFECTI en conséquence.**

CLÔTURE D'ASSEMBLÉE

L'Assemblée Générale remercie l'ensemble des membres, bénévoles, administrateurs et partenaires ayant contribué à la vie de l'association au cours de l'année 2025.

L'Assemblée Générale approuve :

- Le rapport moral
- Le rapport financier
- Les orientations stratégiques 2025-2028 du bureau

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Fait à Paris le, 13 juin 2026

Le Président de séance

Pr. Nabil Felah